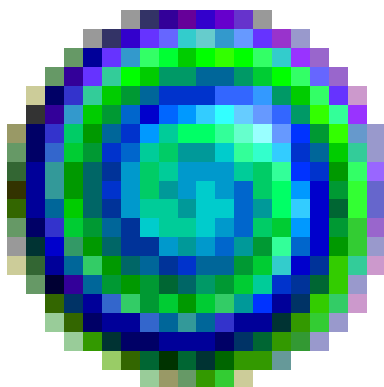


<http://clg-antoine-meillet-chateaumeillant.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article2073>



Corrections sujets DNB 2011.

- Disciplines - HistoireGéographie -



Publication date: jeudi 30 juin 2011

Copyright © COLLEGE ANTOINE MEILLET - Tous droits réservés

I° LE REGIME DE VICHY.

« Des réponses rédigées aux questions sont attendues ». Réponses attendues	Barème
Q.1 : Les 2 arguments justifiant l'affirmation de régime non démocratique sont : * « L'Assemblée nationale donne tout pouvoir au gouvernement de la République sous l'autorité du maréchal Pétain » * « il exerce le pouvoir législatif » .	2 pts (2 x 1)
Q.2 : Pétain , <i>chef Etat français</i> et Hitler , <i>chancelier allemand</i> . La poignée de main symbolise la collaboration .	3 pts (3x1)
Q3. Les 2 grandes idées : La III° République ou le Front populaire a/ont conduit la France à sa perte, minée par les « ismes ». La Révolution Nationale cherche à construire une France « saine » sur de nouvelles valeurs que symbolise la devise « Travail, Famille, Patrie ». C'est une affiche de propagande .	3pts (3x1)

Le 4^e argument. 4 critères d'évaluation :
 la compréhension et le respect du sujet, les contenus,

la rigueur de l'organisation, la cohérence de l'argumentation.

Informations tirées des documents	Apport de connaissances
Pétain rompt avec la République et dénonce des responsables/ coupables : Parlement, juifs et fonde un nouveau régime : l'Etat français avec sa nouvelle devise. L'Etat français est un régime autoritaire : Pétain s'autoproclame « chef de l'Etat français », Il cumule pouvoirs exécutif et législatif, Il prône la révolution nationale pour « reconstruire » le pays. Le régime de Vichy mène une politique de collaboration avec l'Allemagne nazie. Le symbole : la rencontre de Montoire.	Défaite et armistice du 22/06/1940 ; zones libre/occupée. Vote des pleins pouvoirs le 10/07/1940 à Vichy. Pas de séparation de l'exercice des pouvoirs, suppression des élections, censure, culte du chef, antisémitisme, répression policière et judiciaire. Une DICTATURE. Collaboration politique avec Laval, Collaboration économique : livraisons à l'occupant, STO, Collaboration policière : milice, arrestations, rafles (Vel d'Hiv 1942).

I° LE JAPON, UNE PUISSANCE MONDIALE ET SES LIMITES. Réponses attendues aux questions	Barème
Q.1. Une puissance mondiale : des relations commerciales fortes avec les autres membres de la triade (flux d'importations/exportations), dimension financière avec la <i>bourse de Tokyo</i> et les investissements. Une puissance centrée sur la zone Asie-Pacifique. Q.2. Le nouveau domaine dans lequel s'exerce la puissance : le domaine culturel. Les Japonais exportent des produits culturels : <i>mangas, musique, jeux vidéo</i> Q.3. 3 limites à la puissance japonaise dans le monde : * dépendance énergétique, * faible influence politique (pas de siège au conseil de sécurité ONU, pas d'armes nucléaires) , * concurrence chinoise de + en + forte dans la zone Asie-Pacifique.	3 pts (3x1) 2 pts (2x1) 3 pts (3x1)

Le 1er argument. Mêmes remarques que précédemment. Informations tirées des documents	Apports de connaissances
Puissance mondiale : * <i>puissance commerciale,</i> * <i>puissance financière</i> : bourse de Tokyo, investissements, * <i>puissance régionale</i> : zone Asie-Pacifique, * <i>influence culturelle croissante.</i> Limites : * dépendance énergétique, * faible influence politique, * concurrence chinoise.	* Un pôle de la Triade, * Un marché important avec une population nombreuse à haut niveau de vie, * Une économie qui s'est adaptée à la mondialisation, * Importance de l'économie d'échanges sur le littoral du « Japon de l'endroit », * Une monnaie forte : le yen, * Des entreprises performantes et innovatrices dans le high tech,

II° ÉDUCATION CIVIQUE : L'ÉLABORATION DES LOIS EN FRANCE.
Réponses attendues aux questions :

Barème

Q.1 : La loi est Ã©laborÃ©e de maniÃ¨re dÃ©mocratique car, il y a dÃ©bats au Parlement aprÃ¨s examen par une commission mixte paritaire. <i>La loi est lâ€™expression de la volontÃ© gÃ©nÃ©rale et reflÃ¨te parfois une demande citoyenne.</i>	1 pt
Q.2 : Le conseil constitutionnel vÃ©rifie la conformitÃ© de la loi par rapport Ã la constitution.	1 pt
Q.3 : En cas de dÃ©saccord au parlement, lâ€™Assemblée nationale a le dernier mot. Câ€™est le prÃ©sident de la RÃ©publique qui promulgue les lois.	2 pts

Ã§ argumentÃ© : mÃªmes critÃ¨res. Contenu :

Informations tirÃ©es des documents Ã complÃ©ter par des connaissances personnelles.

Un projet de loi est prÃ©parÃ© par le gouvernement (mais il peut aussi Ãªtre dÃ©Ã© origine parlementaire) :

- *en rÃ©ponse Ã une demande des citoyens (manifestations),
- *en rÃ©ponse Ã une Ã©volution sociale (loi hadopi),
- *le projet est prÃ©sentÃ© au Conseil dÃ©tat et au conseil des ministres.

Le projet de loi (ou la proposition de loi) est dÃ©battu et votÃ© au Parlement : *amendements, navette* entre AssemblÃ©e nationale et SÃ©nat,

La loi est promulguÃ©e par le prÃ©sident de la RÃ©publique et publiÃ©e au Journal officiel.

III° REPERES CHRONOLOGIQUES ET SPATIAUX. (0,5 x12)

AlÃ©sia/ victoire de CÃ©sar sur VercingÃ©torix/ dÃ©faite de VercingÃ©torix : 52 avant JC

La prise de la Bastille : 1789

Chute de Constantinople : 1453

Hiroshima et/ou Nagasaki ou bombe(s) atomique(s) : aoÃ»t 1945

Prise de Grenade : 1492

DÃ©but 2° guerre mondiale/Pologne agressÃ©e : septembre 1939

Corrections sujets DNB 2011.

1) l'Europe	Ligne L = l'Équateur
2) le Brésil	L'océan O = le Pacifique
3) le Japon	L'isthme : Panama